

→ COMMENT OBTENIR UN BADGE D'ACCÈS ?

Vous avez plusieurs possibilités :

- En retirant un formulaire d'inscription en déchèterie,
- En vous inscrivant en ligne sur le site internet du SMICTOM,
- Aux horaires d'ouverture du SMICTOM de Rougemont-le-Château (bureaux situés à 5 minutes de la déchèterie d'Étueffont).



Pour consulter les règlements de collecte, des déchèteries et de la redevance incitative :

<http://www.sictom-etueffont.fr/publications/les-reglements>



Photos, pictogrammes : SMICTOM + Eco-organismes - Conception et impression publi-h. Uffholtz - CERNAV

→ Dans mon bac à ordures ménagères, je jette :

- Gobelets et assiettes en plastique, assiettes en carton, couverts en plastique
- Les papiers spéciaux, les absorbants

- Les protections contre le COVID 19 : mouchoirs, gants, masques
- Les objets en plastique qui ne sont pas des emballages
- Les couches

→ Dans mon composteur, je dépose :

- Les épluchures de fruits et de légumes, les restes de repas
- Les déchets de jardin

→ Dans le conteneur à verre, je dépose :

- Les pots, les bocaux, les bouteilles en verre

RAPPEL
- Pensez à enlever les couvercles et les bouchons,
- Déposez en déchèterie la vaisselle cassée, les ampoules, les vitres et les miroirs.

Aucun déchet ne doit être déposé à côté des containers à verre. Respectez les consignes de tri.
ATTENTION AUX HORAIRES DE DÉPÔT EN RAISON DU BRUIT.

→ Dans mon sac jaune transparent, je dépose en mélange

- Tous les emballages en plastique (bouteilles, flacons, barquettes et pots alimentaires en plastique et en polystyrène, films, blisters...)



- Tous les emballages en métal (conserves, canettes, barquettes, aérosols, couvercles de bocaux, ...)

- Tous les papiers (journaux, magazines, prospectus, cahiers, livres, enveloppes)
- Cartons (emballages, briques alimentaires, petits cartons)

- Les gros cartons doivent être déposés prioritairement en déchèterie ou avec les sacs de tri, obligatoirement pliés et ficelés (volume inférieur à 0,5 m³) sans quoi ils seront refusés.

RAPPEL
- Vider les emballages,
- Les aplatir et ne pas les imbriquer les uns dans les autres,
- Bien fermer le sac,
- Sortir le sac la veille au soir.

NE PAS METTRE DANS CE SAC :
bouteilles et bocaux en verre, objets en plastique qui ne sont pas des emballages, ordures ménagères, couches, emballages ayant contenus des produits toxiques, essuie-tout, mouchoirs.

→ FONCTIONNEMENT DES DÉCHÈTERIES

L'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES EST RÉSERVÉ AUX HABITANTS DU SMICTOM MUNIS D'UN BADGE

- Apports réglementés :**
- Quantité maximale autorisée : 1m³ par visite,
 - Accès le samedi : interdit aux professionnels,
 - Pneus : uniquement les pneus VL, propres, secs, entiers et déjantés. **Tous les autres pneus seront facturés (voir règlement)***
 - Extincteurs : poids ≤ 2 kg, reprise gratuite, poids > 2kg ou CO2 : 10 € l'unité.

Les apports des professionnels seront facturés aux conditions et tarifs affichés en déchèteries et consultables sur le site internet du SMICTOM.
Les déchèteries sont réservées aux véhicules dont le PTAC (remorque comprise) ne dépasse pas 3,5 tonnes.

Le règlement des déchèteries est disponible sur www.sictom-etueffont.fr

DÉCHÈTERIE FIXE D'ÉTUEFFONT

Horaires de la déchèterie fixe (située entre Étueffont et Rougemont-le-Château)

- HORAIRES D'HIVER du 01^{er}/10 au 31/03**
Lundi : Fermée
Mardi au vendredi : de 9h à 12h / 13h30 à 16h
Samedi : non stop de 9h à 17h
- HORAIRES D'ÉTÉ du 01^{er}/04 au 30/09**
Lundi : Fermée
Mardi au vendredi : de 9h à 12h / 13h30 à 18h
Samedi : non stop de 9h à 18h

DÉCHÈTERIE SEMI-FIXE DE CHAMPAGNEY

Horaires de la déchèterie semi-fixe pour le secteur de Rahin et Chérimont (ZA des Champs May à Champagny)

- HORAIRES D'HIVER du 1^{er}/10 au 31/03**
Mercredi : de 9h à 12h / 13h30 à 16h
Samedi : non stop de 9h à 17h
- HORAIRES D'ÉTÉ du 1^{er}/04 au 30/09**
Mercredi : de 9h à 12h / 13h30 à 18h
Samedi : non stop de 9h à 18h

DÉCHÈTERIE MOBILE

La déchèterie mobile passe dans certaines communes du SMICTOM selon un calendrier préétabli (voir au verso du calendrier).
Une commune dans la journée : de 12h à 19h sans interruption.
Deux communes dans la journée : 1^{ère} commune : de 12h à 15h, 2^{ème} commune : de 16h à 19h.

→ LES DÉCHÈTERIES : MODE D'EMPLOI

LES PRODUITS SUIVANTS DOIVENT ÊTRE APPORTÉS EN DÉCHÈTERIE



* Les déchèteries mobiles ne sont pas concernées
** Uniquement sur la déchèterie fixe et les bennes présentes dans certaines communes.
*** Maximum 4 pneus par visite en déchèterie fixe et 2 pneus en déchèterie mobile.
Les pneus jantés ne sont pas acceptés en déchèterie mobile (capacité de stockage restreinte).
Facturation possible de certaines catégories.

Des conteneurs spécifiques pour les instruments d'écriture (stylos, feutres...) et les capsules Nespresso sont également disponibles.

Les cadavres d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



40b avenue Jean Moulin | 90110 ROUGEMONT-LE-CHATEAU
Tél. 03 84 54 69 44 | Fax : 03 84 22 28 49 | www.sictom-etueffont.fr
Mail : sictom.etueffont@wanadoo.fr | redavance.sictom90@orange.fr

Ne concerne pas les usagers collectés en mini-benne

→ VOS JOURS DE COLLECTE



**COLLECTE
TOUTES LES SEMAINES,
LE MERCREDI**

**COLLECTE
TOUTES LES 2 SEMAINES,
LE JEUDI (semaine A)**



**JOUR FÉRIÉ,
pas de collecte**

→ RAPPEL :

**ORDURES
MÉNAGÈRES**

- Bac à ordures ménagères à présenter la veille de la collecte hebdomadaire, couvercle fermé et sans sac à côté.

- Collecte tous les 15 jours,
- Sacs à sortir la veille de la collecte,
- Aucune limitation en nombre pour le tri sélectif uniquement.

TRI SÉLECTIF

> CALENDRIER DES COLLECTES EN PORTE À PORTE

JANVIER 2021						
semaine	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Di
B				1	2	3
A	4	5	6	7	8	9
B	11	12	13	14	15	16
A	18	19	20	21	22	23
B	25	26	27	28	29	30

FÉVRIER 2021						
semaine	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Di
A	1	2	3	4	5	6
B	8	9	10	11	12	13
A	15	16	17	18	19	20
B	22	23	24	25	26	27

MARS 2021						
semaine	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Di
A	1	2	3	4	5	6
B	8	9	10	11	12	13
A	15	16	17	18	19	20
B	22	23	24	25	26	27
A	29	30	31			

> DATES ET LIEUX DE PASSAGE DE LA DÉCHÈTERIE MOBILE

Lundi 4 janvier	LAUW
Mardi 5 janvier	GIROMAGNY
Lundi 11 janvier	MASEVAUX
Mardi 12 janvier	SENTHEIM
Lundi 18 janvier	OBERBRÜCK
Mardi 19 janvier	LEPUIX
Lundi 25 janvier	WEGSCHEID, KIRCHBERG
Mardi 26 janvier	AUXELLES-BAS, AUXELLES-HAUT

Lundi 1 février	CHAUX, LACHAPELLE-SOUS-CHAUX
Mardi 2 février	RIMBACH
Lundi 8 février	GIROMAGNY
Mardi 9 février	GUEWENHEIM
Lundi 15 février	VESECOMT, ROUGE-GOUTTE, RIERVESCEMONT
Mardi 16 février	MASEVAUX
Lundi 22 février	SENTHEIM
Mardi 23 février	MORTZWILLER

Lundi 1 mars	12h-15h SEWEN / 16h-19h DOLLEREN
Mardi 2 mars	12h-15h SOPPE-LE-BAS / 16h-19h SOPPE-LE-HAUT
Lundi 8 mars	LAMADELEINE VAL DES ANGES
Mardi 9 mars	MASEVAUX
Lundi 15 mars	GIROMAGNY
Mardi 16 mars	NIEDERBRÜCK
Lundi 22 mars	SICKERT
Mardi 23 mars	GUEWENHEIM
Lundi 29 mars	WEGSCHEID, KIRCHBERG
Mardi 30 mars	LAUW

> CALENDRIER DES COLLECTES EN PORTE À PORTE

AVRIL 2021						
semaine	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Di
A				1	2	3
B	5	6	7	8	9	10
A	12	13	14	15	16	17
B	19	20	21	22	23	24
A	26	27	28	29	30	

MAI 2021						
semaine	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Di
A						1
B	3	4	5	6	7	8
A	10	11	12	13	14	15
B	17	18	19	20	21	22
A	24	25	26	27	28	29
B	31					

JUIN 2021						
semaine	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Di
B		1	2	3	4	5
A	7	8	9	10	11	12
B	14	15	16	17	18	19
A	21	22	23	24	25	26
B	28	29	30			

> DATES ET LIEUX DE PASSAGE DE LA DÉCHÈTERIE MOBILE

Mardi 6 avril	LEPUIX
Lundi 12 avril	MASEVAUX
Mardi 13 avril	CHAUX, LACHAPELLE-SOUS-CHAUX
Lundi 19 avril	RIMBACH
Mardi 20 avril	GIROMAGNY
Lundi 26 avril	12h-15h DOLLEREN / 16h-19h SEWEN
Mardi 27 avril	VESECOMT, ROUGE-GOUTTE, RIERVESCEMONT

Lundi 3 mai	12h-15h SOPPE-LE-HAUT / 16h-19h SOPPE-LE-BAS
Mardi 4 mai	AUXELLES-BAS, AUXELLES-HAUT
Lundi 10 mai	OBERBRÜCK
Mardi 11 mai	MASEVAUX
Lundi 17 mai	GIROMAGNY
Mardi 18 mai	SICKERT
Mardi 25 mai	WEGSCHEID, KIRCHBERG
Lundi 31 mai	SENTHEIM

Mardi 1 juin	VESECOMT, ROUGE-GOUTTE, RIERVESCEMONT
Lundi 7 juin	MASEVAUX
Mardi 8 juin	GUEWENHEIM
Lundi 14 juin	WEGSCHEID, KIRCHBERG
Mardi 15 juin	GIROMAGNY
Lundi 21 juin	LEPUIX
Mardi 22 juin	12h-15h SEWEN / 16h-19h DOLLEREN
Lundi 28 juin	CHAUX, LACHAPELLE-SOUS-CHAUX
Mardi 29 juin	OBERBRÜCK

> CALENDRIER DES COLLECTES EN PORTE À PORTE

JUILLET 2021						
semaine	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Di
B				1	2	3
A	5	6	7	8	9	10
B	12	13	14	15	16	17
A	19	20	21	22	23	24
B	26	27	28	29	30	31

AOÛT 2021						
semaine	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Di
B						1
A	2	3	4	5	6	7
B	9	10	11	12	13	14
A	16	17	18	19	20	21
B	23	24	25	26	27	28
A	30	31				

SEPTEMBRE 2021						
semaine	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Di
A			1	2	3	4
B	6	7	8	9	10	11
A	13	14	15	16	17	18
B	20	21	22	23	24	25
A	27	28	29	30		

> DATES ET LIEUX DE PASSAGE DE LA DÉCHÈTERIE MOBILE

Lundi 5 juillet	VESECOMT, ROUGE-GOUTTE, RIERVESCEMONT
Mardi 6 juillet	LAUW
Lundi 12 juillet	RIMBACH
Mardi 13 juillet	MASEVAUX
Lundi 19 juillet	GIROMAGNY
Mardi 20 juillet	SENTHEIM
Lundi 26 juillet	AUXELLES-BAS, AUXELLES-HAUT
Mardi 27 juillet	SICKERT

Lundi 2 août	LEPUIX
Mardi 3 août	12h-15h SOPPE-LE-BAS / 16h-19h SOPPE-LE-HAUT
Lundi 9 août	MASEVAUX
Mardi 10 août	GUEWENHEIM
Lundi 16 août	WEGSCHEID, KIRCHBERG
Mardi 17 août	GIROMAGNY
Lundi 23 août	12h-15h DOLLEREN / 16h-19h SEWEN
Mardi 24 août	LAUW
Lundi 30 août	OBERBRÜCK
Mardi 31 août	CHAUX, LACHAPELLE-SOUS-CHAUX

Lundi 6 septembre	MASEVAUX
Mardi 7 septembre	LEPUIX
Lundi 13 septembre	MORTZWILLER
Mardi 14 septembre	GIROMAGNY
Lundi 20 septembre	RIMBACH
Mardi 21 septembre	LAMADELEINE VAL DES ANGES
Lundi 27 septembre	VESECOMT, ROUGE-GOUTTE, RIERVESCEMONT
Mardi 28 septembre	NIEDERBRÜCK

> CALENDRIER DES COLLECTES EN PORTE À PORTE

OCTOBRE 2021						
semaine	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Di
A					1	2
B	4	5	6	7	8	9
A	11	12	13	14	15	16
B	18	19	20	21	22	23
A	25	26	27	28	29	30

NOVEMBRE 2021						
semaine	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Di
B	1	2	3	4	5	6
A	8	9	10	11	12	13
B	15	16	17	18	19	20
A	22	23	24	25	26	27
B	29	30				

DÉCEMBRE 2021						
semaine	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Di
B			1	2	3	4
A	6	7	8	9	10	11
B	13	14	15	16	17	18
A	20	21	22	23	24	25
B	27	28	29	30	31	

> DATES ET LIEUX DE PASSAGE DE LA DÉCHÈTERIE MOBILE

Lundi 4 octobre	AUXELLES-BAS, AUXELLES-HAUT
Mardi 5 octobre	MASEVAUX
Lundi 11 octobre	SENTHEIM
Mardi 12 octobre	SICKERT
Lundi 18 octobre	12h-15h SOPPE-LE-HAUT / 16h-19h SOPPE-LE-BAS
Mardi 19 octobre	GIROMAGNY
Lundi 25 octobre	CHAUX, LACHAPELLE-SOUS-CHAUX
Mardi 26 octobre	12h-15h SEWEN / 16h-19h DOLLEREN

Mardi 2 novembre	WEGSCHEID, KIRCHBERG
Lundi 8 novembre	MASEVAUX
Mardi 9 novembre	GUEWENHEIM
Lundi 15 novembre	GIROMAGNY
Mardi 16 novembre	OBERBRÜCK
Lundi 22 novembre	LEPUIX
Mardi 23 novembre	LAUW
Lundi 29 novembre	SICKERT
Lundi 30 novembre	VESECOMT, ROUGE-GOUTTE, RIERVESCEMONT

Lundi 6 décembre	SENTHEIM
Mardi 7 décembre	RIMBACH
Lundi 13 décembre	AUXELLES-BAS, AUXELLES-HAUT
Mardi 14 décembre	MASEVAUX
Lundi 20 décembre	GIROMAGNY
Mardi 21 décembre	12h-15h DOLLEREN / 16h-19h SEWEN
Vendredi 24 décembre	CHAMPAGNEY
Lundi 27 décembre	CHAUX, LACHAPELLE-SOUS-CHAUX
Mardi 28 décembre	12h-15h SOPPE-LE-BAS / 16h-19h SOPPE-LE-HAUT
Vendredi 31 décembre	CHAMPAGNEY

→ LIEUX DE PASSAGE DE LA DÉCHÈTERIE MOBILE

- Communes soulignées et en gras : déchèterie installée sur la commune de 12h00 à 19h00 sans interruption.
- Deux communes dans la journée : déchèterie installée sur la 1^{ère} commune de 12h à 15h, sur la 2^{ème} commune de 16h à 19h (aucun dépôt possible de 15h à 16h).
- Une commune dans la journée : déchèterie installée sur la commune de 12h à 19h sans interruption.

Les habitants ont la possibilité de se rendre dans toutes les déchèteries mobiles du SMICTOM quelque soit la commune.

Territoire de Belfort

- > **Auxelles-Bas** : Zone de la Goutte d'Avin, au niveau des écopoints
- > **Chaux** : Rue de l'égalité, aux abords des écopoints
- > **Giromagny** : Avenue Jean Moulin, sur le parking du stade de football
- > **Lachapelle-sous-chaux** : Rue de l'égalité, aux abords des écopoints à Chaux
- > **Lamadeleine** : Chemin des mineurs
- > **Lepuix** : Quartier de la Gonfle, à proximité de la scierie communale

- > **Riervescemont** : Rue route de Chaux, sur le parking derrière le terrain de football à Rougegoutte ou Rue des carrières, aux abords des écopoints Vescemont
- > **Rougegoutte** : Rue route de Chaux, sur le parking derrière le terrain de football à Rougegoutte ou Rue des carrières, aux abords des écopoints Vescemont
- > **Vescemont** : Rue route de Chaux, sur le parking derrière le terrain de football à Rougegoutte ou Rue des carrières, aux abords des écopoints Vescemont

Haut-Rhin

- > **Dolleren** : Rue Première DFL (Division Française libre), place de l'Église
- > **Guwenheim** : Rue du Stade, sur le parking derrière le terrain de football
- > **Kirchberg** : Rue de la Manufacture Royale, aux abords des écopoints à Wegscheid
- > **Lauw** : Chemin de la Cité
- > **Masevaux** : Route de Joffre, parking Landenplatz
- > **Mortzwiller** (Commune Haut Soultzbach) : Rue de Sentheim, à proximité du lagunage
- > **Niederbruck** : Parking situé rue de la Gare à l'entrée de l'usine Tréfirmétaux sur la commune déléguée de Niederbruck
- > **Oberbrück** : Rue de la Renardière, sur le parking
- > **Rimbach** : Rue d'Ermensbach, sur le parking
- > **Sentheim** : Rue de Mortzwiller, derrière le cimetière
- > **Sewen** : Rue de l'École
- > **Sickert** : Rue Principale, place devant la mairie
- > **Soppe-Le-Bas** : Rue Principale, parking derrière la mairie
- > **Soppe-Le-Haut** (Commune Haut Soultzbach) : Rue de l'Église
- > **Wegscheid** : Rue de la Manufacture Royale